RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal: 15

En exercice: 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Dont pouvoirs: 0

Date de la convocation : 07/04/2025

Date d'affichage: 14/04/2025

MA-DEL-2025-032

L'an deux mil vingt cinq, le onze avril, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de BENEVENT-L'ABBAYE, réqulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation iégale, sous la présidence de M. André MAVIGNER.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Bertrand LABAR, M. Olivier RICHARD, M. Jean FAYETTE, M. Aurélien LEGRAND, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, M. Jacky ROUSSY, Mme Angélique PRUVOST, Mme Stéphanie LIONDOR, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents excusés : Mme Ingrid DUDRUT. Étaient absents non excusés :

Procurations:

Secrétaire : Mme Laure LIAIGRE.

OBJET: Eglise: demande de subvention DRAC

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'une descente de gouttière sur le clocher ouest de l'église est détériorée et nécessite un remplacement.

Le devis demandé à l'entreprise MC 2000 s'élève à 2978.96 € HT soit 3574.75 € TTC.

La commune pourrait prétendre à une aide de l'Etat de 50% de la dépense HT au titre de l'entretien des monuments historiques.

Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

Dépense HT

2 978.96 €

Subvention DRAC

1 489.48 €

Autofinancement 1 489.48 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve le projet et valide le plan de financement
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Etat
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de la CREUSE et publication par voie d'affichage le 14/04/2025

Accusé de réception en préfecture 023-212302103-20250415-MA-DEL-2025-032-DE Date de télétransmission : 15/04/2025 Date de réception préfecture : 15/04/2025

Pour extrait certifié conforme Le Maire, M. André MAVIC

